Yvon Fotia

Discrimination raciste : de quoi parle-t-on ?

Représentation sociale, stéréotypes, préjugés, catégorisation, …

Résumé :
Les discours sur les discriminations racistes à travers, en particulier, l'émergence de la notion de « discrimination raciale », font souvent appel à différents concepts comme ceux de représentations sociales, de préjugés ou de stéréotypes, qui font eux-mêmes appel à ceux d'attitude, de catégorisation, de stigmates ; faisant appel également à des processus liés aux attributions causales. Il s'agit ici de donner quelques repères sur ces différentes notions et en quoi elles nous permettent d'éclairer la question des discriminations racistes. Ces notions nous permettent de discuter au final comme étant autant d'illustrations des usages qui sont fait de la notion de victimisation dans le débat public.

Mots-clés :
Discrimination raciste, discrimination raciale, racisme, discours racistes, représentations sociales, stéréotype, préjugés, catégorisation, attribution causale, anthropologie, dissonance cognitive, victimisation

---

Les représentations sociales comme cadre d'analyse des discours racistes mais aussi du discours de la « discrimination raciale »

La question de la représentation sociale peut nous permettre de comprendre les dynamiques constitutives dans la production du discours raciste tout comme de celui portant sur la « discrimination raciale ». Comment les représentations sociales interfèrent avec le processus d'énoncé et de construction dans le discours, comment la personne mobilise

différentes représentations sociales ou différents éléments de représentations sociales portant sur des objets différents, pour produire un discours sur l'autre au premier (racisme) ou au second degré (anti-racisme et discrimination raciale). Comment, en mobilisant ces éléments, elles incorporent ou pas d'autres éléments que sont les préjugés et les stéréotypes. Comment les raisonnements, les explications et les justifications qu'elle donne au cours de la construction de ce discours, permettent de décoder quels sont ces préjugés et stéréotypes incorporés éventuellement malgré elles, et comment cela aide à comprendre le rapport entretenu par la personne avec l'autre et ses représentations.

Les représentations sociales constituent avant tout « des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéel »[1]. Autrement dit c'est le discours du sujet qui nous intéresse, comme acteur social mobilisant une représentation qui « reflète les normes institutionnelles découlant de sa position ou les idéologies liées à la place qu'il occupe »[2]. Nous recherchons donc « le sens qu'il donne à son expérience dans le monde social »[3], sens donné à propos de la discrimination raciale et de ses effets et ce qui nous intéresse en particulier dans la représentation c'est le lien entre le discours des personnes et les propriétés sociales de la représentation qui « dérivent de la situation de communication, de l'appartenance sociale des sujets parlants, de la finalité de leurs discours »[4].

Il n'est pas établi aujourd'hui que les discours racistes soient des objets de représentation sociale, selon les critères que propose Valérie Cohen-Scali, Pascal Moliner et Patrick Rateau pour considérer un objet comme « objet de représentation sociale »[5] (spécificité de l'objet, polymorphisme et caractère composite de celui-ci, caractéristiques du groupe, dynamique sociale et interaction, absence d'orthodoxie).

---

[1] JODELET, D., Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, in MOSCOVICI, S. (dir.), Psychologie sociale, Paris, PUF, 1997, p.365.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Ibid.
[5] COHEN-SCALI, V., Moliner, P., et RATEAU, P., Les représentations sociales. Pratique des études de terrain, Rennes, PUR, 2002.

Il s'agit en fait d'étudier les représentations mobilisées par les personnes dans le discours sur l'autre dans le but de mieux comprendre une situation sociale dans laquelle se manifestent des prises de position, des jugements et des attitudes : étudier la structure d'opinions, d'informations et de croyances que les individus utilisent pour interpréter et comprendre la logique du discours qu'ils produisent et ses effets sur leurs propres représentations.

Ce qui peut prétendre à un intérêt réside ici dans les prises de position, les jugements où apparaissent un décalage entre ce que disent les gens et les caractéristiques des situations sociales qu'ils considèrent, et donc un décalage entre les données objectives d'une situation et les prises de position, les jugements ou les conduites adoptés par les individus, où d'autres personnes dans des situations similaires manifestent des prises de positions différentes. Il s'agit ainsi de comprendre les significations que les individus attribuent aux aspects dont dépendent ces décalages, pour tenter de comprendre les logiques qui motivent les prises de position, les décisions, les jugements.

Pour pouvoir comprendre la dynamique du discours il faut donc aussi aborder la question des stéréotypes et des préjugés puis celle des processus de raisonnement à partir du concept d'attributions causales.

Préjugé et stéréotypes

Lévi-Strauss a montré dans ces travaux, comment tout groupe secrète un certain nombre de croyances, d'idées[6], de normes et de représentations de la réalité qui sont prises comme telles, acceptées sans restriction, jamais remises en cause, jamais démontrées ou justifiées. Ce stéréotype, social, original et authentique, voire ontologique, se reflète dans les différentes composantes de la vie de la société et transpire ainsi à travers les arts, les comportements, les coutumes, etc. ou encore la magie et les religions. Il fait référence également à des formes d'inertie et de représentation idéologique, stable, à une période de la vie du groupe concerné. Il transparaît à travers des mythes, une histoire, des traditions qu'il faut perpétuer. On peut y voit là un lien avec la notion d'habitus social de Pierre Bourdieu, des formes de croyances et de maintient des coutumes, de résistance au changement, il incarne intellectuellement le rapport à la tradition et à

[6] On consultera par exemple LEVI-STRAUSS, C., La pensée sauvage, Paris, Plon, 1962.

l'orthodoxie des valeurs. Il est peut-être tout simplement, comme l'a proposé Jean-Louis Dufays[7] dans un autre registre, comme un véritable « paradigme de pensée ».

Le terme de « stéréotype » provient de l'imprimerie et désigne un « caractère solide servant à (ré)imprimer »[8], mais sa première utilisation dans les sciences sociales en est donnée par Walter Lippman en 1922. Si l'usage du terme en dehors de l'imprimerie existe déjà dès le XIXème siècle et prend le sens d'une « idée répétitive, une opinion toute faite, un lieu commun »[9], Walter Lippman[10] lui donne un contenu plus sociologique. Il voit dans ces « images dans nos têtes » la trace du caractère rigide « imprimé » dans notre perception du monde qui nous entoure, intercalées entre l'une et l'autre (entre la réalité du monde et sa perception), et, en particulier, dans l'image que nous nous faisons des groupes sociaux.

L'image de l'« image dans nos tête »[11] et le terme emprunté au caractère d'imprimerie constituent semble-t-il une « bonne image » pour qualifier ce qu'il faut également considérer comme un phénomène social, un lien entre la construction de l'identité personnelle et de l'identité sociale, lien qui n'est pas nouveau, puisque Margaret Mead en a jeté les fondements depuis 1934[12].

Pour analyser de façon plus fine cette notion on peut partir de quelques définitions. Selon Anthony G. Greenwald et Mahzarin R. Banaji[13], un stéréotype est un « ensemble de convictions à l'égard des attributs caractéristiques d'un certain groupe social qui sont partagées socialement ».

Pour Jacques-Philippe Leyens les stéréotypes sont « des croyances évaluatives et descriptives partagées au sujet des membres d'une catégorie, la stéréotypisation est un processus intra-psychique dont la

---

[7] DUFAYS, J.-L., Stéréotypie et lecture, Bruxelles, Mardaga, 1994.

[8] D'après le Dictionnaire International des Termes Littéraires http://www.ditl.info/art/definition.php?term=4077, définition relevée le 31/08/03.

[9] Ibid.

[10] LIPPMAN, W., Public opinion, New York, Harcourt Brace, 1922.

[11] « Pictures in our head » selon l'expression de Walter Lippman.

[12] Mead, M., Kinship in the Admiralty Islands, New York, H. Fertig, 1992.

[13] GREENWALD, A. G., et BANAZI, M. R., La cognition sociale implicite, in CHANNOUF, A., et PICHEVIN, M.-F., Le pouvoir subliminal, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998, p..

fonction principale est de donner du sens au monde »[14]. Par définition, « la personne qui stéréotypise généralise aussi »[15]. Le processus de stéréotypage à travers un « jugement stéréotypique » permet que l'individu soit « échangeable avec les autres membres de la catégorie »[16]. Pour lui les stéréotypes sociaux se caractérisent par leurs aspects stables et invariants, par «une persistance au-delà de toute information contradictoire» et « par une fonction de cohésion » et de différenciation d'avec autrui. Ils permettent de maintenir notre « cohésion » et notre image, et nous distinguent des autres, permet de « justifier nos croyances », notamment et surtout celles qui font de l'endogroupe un « groupe à part » et « meilleur ».

Selon Gordon W. Allport le préjugé est « une attitude négative ou une prédisposition à adopter un comportement négatif envers un groupe, ou envers les membres de ce groupe, qui repose sur une généralisation erronée et rigide »[17]. Il le considère donc comme le résultat, malheureux mais nécessaire, d'une opération de simplification d'un environnement trop complexe pour nos sens. Pour lui, le stéréotype est une composante du préjugé.

Pour Jean-Philippe Leyens le stéréotype n'est que le produit fini d'un processus de stéréotypisation des individus qui consiste « à appliquer un jugement – stéréotypique – qui rend ces individus interchangeables avec les autres membres de leur catégorie »[18].

Pour Willem Doise[19] la stéréotypie est sélective et diffère donc lorsqu'il s'agit de l'endogroupe ou de l'exogroupe, pour ce dernier la stéréotypie étant plus forte. Cette différence résulte d'un degré de « schématisation » plus important dans ce cas. Ce que vérifie Joachim I. Krueger pour qui « les stéréotypes sociaux englobent souvent des croyances ethnocentriques et exagèrent les perceptions des différences entre groupes. Les in group sont typiquement évalués plus positivement que les out group et les perceptions focalisées davantage sur les

---

[14] LEYENS, J.-P., YZEBYT, V., et SCHADRON, G., Stéréotypes et cognition sociale, Lièges, Mardaga, 1996, op. cit., p.33.
[15] Ibid.
[16] Ibid.
[17] ALLPORT, G. W., The Nature of Prejudice, Boston, Beacon Press, 1954, p..
[18] LEYENS, J.-P., SCHADRON, G., et YZERBYT, V., 1996, op. cit., p.24.
[19] DOISE, W., L'articulation psychosociologique et les relations intergroupes, Bruxelles, De Boeck, 1976.

différences entre groupes que sur les similarités »[20]. Cependant Willem Doise différentie la stéréotypie élémentaire, phénomène d'exagération dans la perception d'un individu par des stimuli et la stéréotypie associée à une catégorie sociale. Celle-ci établie un lien subjectif entre l'appartenance à un groupe donné et la possession de certaines caractéristiques qui définissent le stéréotype.

Enfin pour Assaad E. Azzi et Olivier Klein, « la plupart des stéréotypes sont globalement négatifs »[21].

Pour résumer, on peut sans doute dire que les stéréotypes sont des croyances socialement partagées à propos de caractéristiques (traits de personnalités, comportements attendus, valeurs, etc.) attribuées à des groupes et leurs membres. Elles résultent d'un processus de stéréotypisation et elles sont la composante cognitive de l'attitude envers un groupe. A ce titre un stéréotype est le plus souvent négatif mais pas exclusivement (à travers des stéréotypes sur l'endogroupe par exemple). Les stéréotypes sont donc des « raccourcis cognitifs » : le stéréotype généralise l'information d'une personne à son groupe d'appartenance et réduit la complexité du monde.

Les stéréotypes ont tendance à valoriser l'endogroupe en dévalorisant les exogroupes. Les individus appartenant à l'endogroupe sont plus différenciés les uns par rapport aux autres que ceux qui appartiennent à l'exogroupe. On parle alors d'hétéro-stéréotype lorsque le stéréotype concerne un exogroupe et d'auto-stéréotype lorsqu'il concerne l'endogroupe.

Ainsi, pour reprendre ce que propose les différents auteurs et en particulier Jacques-Philippe Leyens, on peut dire que les stéréotypes comportent plusieurs caractéristiques : il consiste en un ensemble de croyances ; il peut porter sur un groupe de personnes ou d'objets ; il consiste en schémas perceptifs (clichés, image « toute faite », schématique, rudimentaire) ; il est figé et relativement stable ; il est le plus souvent dépréciatif et négatif ; il se cristallise autour du mot qui les désigne ; il intervient automatiquement dans la représentation et la caractérisation des membres ou objets de ces catégories.

---

[20] KRUEGER, J. I., Accentuation Effects and Illusory Change in Exemplar-based Category Learning, in, European Journal of Social Psychology, n°21, 1991, pp.37-48.

[21] AZZI, E. A., et KLEIN, O., Psychologie sociale des relations intergroupes, Paris, Dunod, 1998, p.23.

Voyons maintenant quel lien existe entre stéréotypes et préjugés. Selon Vincent Yzerbyt et Georges Schadron, et concernant le stéréotype, « la catégorisation n'est pas une façon de résoudre un problème d'excès d'information, mais plutôt de faire face au manque d'information »[22]. Ainsi, le stéréotype confère donc la possibilité de mieux s'adapter au monde qui nous entoure, en mobilisant à travers une information minimale notre capacité à extrapoler, à catégoriser. Mais comment cette notion se lie t'elle avec d'autres termes, comme ceux de prototype ou de préjugé ? Si le stéréotype et le prototype relèvent d'un même processus de catégorisation[23], le second[24] qui, dans son sens commun, est défini comme « le meilleur représentant de sa classe » ou bien encore comme le premier d'une même série, correspond dans son sens psychosociale à un « synthèse cognitive » reflétant « par sa relative mais effective précision, la pluralité des cas d'un groupe »[25], ses caractéristiques sont toujours vraies : prototype et stéréotype ont donc une construction antinomique. En effet, le stéréotype part de l'individu pour « catégoriser » et « être catégorisé à » tous les représentants de sa classe : il applique une définition unique à tous ; tandis que le prototype part de tous les représentants pour idéaliser un exemplaire de sa classe : le prototype réduit l'information d'un ensemble constituant un groupe à l'image d'un seul.

En ce qui concerne le stéréotype et le préjugé, ils sont dans le sens commun, le plus souvent mélangés, voire confondus. Mais en fait, ils ne relèvent pas des mêmes dimensions. Pour pouvoir les comparer, il faut au préalable définir la notion d'attitude. Si on considère l'attitude[26] comme une disposition à un comportement dans une situation donnée, c'est dans ce sens un élément de prédiction de l'action, mais elle est, en fait, inobservable : seul le comportement résultant l'est. Ainsi, la propriété d'une attitude envers un objet est sa polarité positive ou négative. Le

---

[22] YZERBYT, V. et SCHADRON, G., Connaître et juger autrui : une introduction à la cognition sociale, Grenoble, PUG, 1996, p.

[23] HAYE (DE LA), A-M., La catégorisation des personnes, Grenoble, PUG, 1998.

[24] Voir KLEIBER, G., La Sémantique du prototype : catégories et sens lexical, Paris, PUF, 1990 ou encore ROSCH, E., Natural Categories, in, Cognitive Psychology, n°7, pp.573-605.

[25] SECA, J.-M., Les représentations sociales, Paris, A. Colin, 2002, p. 176.

[26] D'après ROSENBERG, M. J., et HOVLAND, C. I., Cognitive, Affective and Behavioural Components of Attitudes, in, ROSENBERG, M. J. (dir.), Attitude Organization and Change, New Haven, Yale University Press, 1960.

stéréotype ferait partie alors de la composante cognitive de l'attitude, tandis que le préjugé serait la partie de la composante affective ou évaluative. Il reste une troisième composante, elle, conative, i.e. liée à l'action et à la prédisposition à l'action, dont ferait partie l'acte de discrimination.

Plusieurs études ont cherché à répondre à la question du lien entre attitude et comportement : de quelle manière nos comportements découlaient de nos attitudes. En tout cas selon Jean-Claude Deschamps les trois composantes de l'attitude sont liées entre elles et un changement de l'une engage un changement des deux autres. D'après Henri Tajfel l'induction de la représentation de l'appartenance à deux catégories différentes entraîne une discrimination comportementale et évaluative[27].

Nous avons vu que le stéréotype qui procède de la catégorie, était donc une forme de catégorisation. Selon Henri Tajfel la catégorisation est attachée à des « processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d'objets, d'événements (ou groupes de certains de leurs attributs) en tant qu'ils sont soit semblables, soit équivalents les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un sujet »[28].

La catégorisation permet donc de percevoir notre environnement, à travers sa division des objets qui nous entoure et leurs regroupements qui sont et/ou qui paraissent similaires. Les critères arbitraires de ces regroupements, des uns avec les autres, prennent en compte certaines dimensions et en laissent d'autres « de côté ». Le stéréotype n'en est qu'une forme liée à la dimension cognitive de l'attitude, orientée vers les catégories sociales perçues par chacun d'entre nous.

La catégorisation joue donc un rôle de structuration de l'environnement, le « mettant en système », découpant, organisant et par là même le simplifiant. D'après Jean-Claude Deschamps[29], la catégorisation par son caractère inductif procède à l'attribution à partir

---

[27] TAIJFEL, H., BILLIG, M., BUNDY, R. P. & FLAMENT, C., Social Categorization and Intergroup Behaviour, in, European Journal of Social Psychology, 1, 1971, pp.149-178.

[28] TAIJFEL, H., La catégorisation sociale, in, Moscovici, S., Introduction à la psychologie sociale, Vol. 1, Paris, Larousse, 1972, p.272.

[29] Voir DESCHAMPS, J.-C., et BEAUVOIS, J.-L., La psychologie sociale. Des attitudes aux attributions, Tome 2, Grenoble, PUG, 1996.

des attributs d'un objet à une classe d'objet ainsi catégorisée. A travers son caractère déductif, la catégorisation rend compte – tautologiquement – du fait que les propriétés de la catégorie, à laquelle des objets sont subjectivement affectés, soient associées aux nouveaux objets de cette catégorie.

Ainsi, pour l'auteur, la catégorisation, en opérant une simplification sur les objets, procède à une augmentation de la perception des différences entre les catégories par un « effet de contraste » ou de « différenciation cognitive ». De même, elle donne lieu à une augmentation de la perception des similitudes à l'intérieur d'une même catégorie par « effet d'assimilation » ou de « stéréotypie cognitive ».

La stéréotypie cognitive attribue, en fait, aux éléments considérés tous les traits présumés, caractérisant les objets de la catégorie. On perçoit d'emblée la similitude et le parallèle notionnel entre stéréotype et catégorisation, le premier étant une occurrence singulière du second, attribuant à partir des caractéristiques d'un individu la catégorie de l'objet du stéréotype.

Si une catégorie correspond à un ensemble d'éléments qui ont en commun une ou plusieurs caractéristiques, pour Jean-Claude Deschamps en la matière, le processus à l'œuvre est identique lorsqu'il s'agit d'« autrui », par conséquent, dans le cas d'une relation sociale, la catégorie qui dès lors est une catégorie sociale, ne change rien à la nature de la catégorisation : l'une et l'autre ne diffèrent donc que par la nature de l'objet, que par la nature de la catégorie considérée. Selon lui toute catégorie sociale est avant tout une catégorie cognitive, i.e. l'agrégation dans l'esprit de personnes qui sont supposées partager une ou des « caractéristiques communes ».

Enfin, il s'agit de noter les travaux de Mohamed Doraï[30], qui tente de faire le lien entre représentation sociale et stéréotypes et de voir comment ces derniers peuvent permettre de comprendre les relations interethniques à travers cette théorie.

[30] Voir DORAÏ, M., le noyau central d'une représentation peut-il être un stéréotype ?, in, Cahier de Psychologie Sociale, n°40, 1988, pp.28-35 et DORAÏ, M., La représentation sociale de l'immigré : contribution à l'étude des stéréotypes, in, Revue Québécoise de Psychologie, n°1, 1991, pp.23-44.

Quelques éléments sur la notion de stigmate

C'est Erving Goffman, qui le premier, a introduit la notion de stigmate dans le champ de la sociologie. Traitant des usages sociaux des handicaps, il a, de ce fait, ouvert le cadre de la discrimination raciale à une approche originale et compréhensive. Dans son ouvrage, il commence par définir préalablement le stigmate comme représentant « un certain type de relation entre l'attribut et le stéréotype »[31], pour lui, le stigmatisé est considéré comme « pas tout à fait humain »[32] ; puis distingue trois types de stigmates : les stigmates corporels, les stigmates liés à la personnalité ou au passé de la personne et ceux qu'il qualifie de "tribaux" et qui sont liés à l'origine "raciale" ou nationale. Il faut voir à ce titre que pour Erving Goffman, lorsque les membres d'un groupe défini par leurs interlocuteurs comme relevant d'une « religion », d'une « ethnie » ou d'une "race" déterminée, font l'objet d'une dépréciation, c'est le regard qui est porté sur le groupe en question, dans la relation, qui importe ici et non des caractéristiques intrinsèques potentielles de ce groupe, qui en feraient réellement une "religion" ou une "ethnie", il complète ainsi :

« Dans tout les cas de stigmate […] on retrouve les même traits sociologiques : un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmate […] »[33].

Pour Erving Goffman, c'est donc le processus social de stigmatisation qui crée le stigmate et c'est par le regard porté qu'il se crée, que le stigmatisé est déprécié, dévalué et finalement disqualifié, dans les droits légitimes dont il disposerait normalement.

Plus récemment, Jean-Claude Croizet et Jacques-Philippe Leyens définissent le stigmate comme « une caractéristique associée à des traits et stéréotypes négatifs qui font en sorte que ses possesseurs subiront une perte de statut et seront discriminés au point de faire

---

[31] GOFFMAN, E., Stigmate, Paris, Minuit, 1975, p. 14.
[32] Op. cit. p.15.
[33] Ibid.

partie d'un groupe particulier »[34], pour les deux auteurs, la séparation entre "eux" et "nous" se fait sur "une mauvaise réputation" et distingue les "normaux" des autres.

En tout cas, les stigmates revêtent dans nos sociétés une signification sociale particulière, et pour certains d'entre eux, par un repérage singulier, nous assistons à l'inférence associant pour la personne à des attributs stéréotypés. Le stigmate est la base d'une discrimination qui apparaît entre ces personnes et les autres, entre "eux" et "nous", lors des interactions sociales et en particulier celles qui permettent que se jouer la compétition et la reconnaissance sociale. Au-delà de la théorie du Bouc émissaire, proposée par John Dollard en 1939, pour expliquer l'agressivité des uns envers les autres dans les relations intergroupes et en particulier dans les cas de racisme et de discrimination raciale : ce qui "justifierait" en quelque sorte la victimisation du groupe minoritaire comme à la fois le moyen de réduire la frustration par l'agressivité, mais réduire également la tendance à agresser physiquement la victime.

Au-delà donc de cette approche il faut bien garder à l'esprit qu'être stigmatisé c'est posséder une « identité dévalorisée, jugée inférieure par les autres »[35], « c'est également être acculé au bas de l'échelle sociale »[36]. Pour eux les effets de la stigmatisation sont « subtils et sournois »[37]. Nous pouvons ainsi chercher à comprendre ces effets en définissant le lien entre stigmatisation et « estime de soi ». Celle-ci serait composée d'une « estime de soi de performance » et d'une « estime de soi sociale », ce qu'Erving Goffman appelle la « valeur sociale positive »[38]. Selon les auteurs de ce dernier article, de nombreux chercheurs en psychologie sociale considèrent le besoin d'avoir une bonne estime de soi, comme un besoin fondamental. Il semble logique de penser que la dévalorisation associée à la stigmatisation puisse avoir un effet apportant un déficit d'estime de soi chez ces personnes. En fait, les auteurs montrent en quoi ce lien si évident est loin d'être aussi simple à établir.

---

[34] CROIZET, J.-C., et LEYENS, J.-P., Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale, Paris, Armand Colin, 2003, p.13.

[35] CROIZET, J.-C., et MARTINOT, D., Stigmatisation et estime de soi, in, CROIZET, J.-C., et LEYENS, J.-P., Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale, Paris, Armand Colin, 2003, p.27.

[36] Ibid.

[37] Ibid.

[38] GOFFMAN, E., 1975, op. cit., p.9.

Tout d'abord une partie importante de l'estime de soi d'une personne donnée, correspond à ce que renvoie son groupe social de référence, et cette image renvoyée est le plus souvent survalorisée dans ce cas précis (personnes proches, familles, amis) et c'est particulièrement effectif dans le cas des enfants. Ensuite les personnes stigmatisées disposent de stratégies pour protéger leur estime d'eux-mêmes. Ces trois stratégies sont : les stratégies de comparaison sociale, la stratégie d'attribution aux préjugés et à la discrimination, les stratégies de désengagement sélectif.

Les premières correspondent à la recherche de comparaisons sociales[39] qui valorisent finalement l'estime de soi malgré l'existence d'une stigmatisation, en se comparant par exemple avec des personnes stigmatisées encore plus dévalorisées sur l'échelle sociale. La seconde à l'attribution de ce qui arrive, par la personne, aux préjugés et/ou à la discrimination plutôt qu'à soi-même et ceci selon l'adage "nos réussites sont généralement le fait de notre personne, tandis que nos échecs le fait de circonstances extérieures". La troisième par le désengagement des domaines où les individus sont menacés.

L'efficacité de ces stratégies s'oppose donc à la définition d'une causalité univoque entre stigmatisation et baisse de l'estime de soi. Toutefois ces stratégies ont des coûts pour les stigmatisés. Manifester un désintérêt pour les activités sociales entraîne une exclusion sociale, tandis que la minimisation de la stigmatisation par le stigmatisé, constitue finalement un obstacle à l'amélioration de son statut Ainsi, si ces formes de résistance sont salutaires du point de vue individuel, elles ont l'inconvénient de contribuer collectivement au statu quo, elles réduisent la « perception de l'illégitimité de la situation » selon les auteurs.

Toujours selon les deux auteurs, s'appuyant sur les travaux de Deborah E. Frabre, Lucinda Platt et Suzan Hoey[40], lorsque les personnes ne peuvent recourir à ces stratégies, alors elles « n'évitent pas les conséquences négatives du stigmate pour le soi »[41].

---

[39] Voir en particulier CROCKER, J., et MAJOR, B., Social Stigmata et Self-esteem : The Self-protectives Proprieties of Stigmata, in, Psychological Review, n°96, 1989, pp.608-630.

[40] FRABLE, D. E., PLATT, L., et HOEY, S., Concealable Stigmas and Positive Self-perceptions : Feeling Better Around Similar Others, in, Journal of personality and Social Psychology, n°74, 1998, pp.909-922.

[41] CROIZET, J.-C., et MARTINOT, D., 2003, op. cit., p.59.

Au-delà de ces stratégies il existe d'autres facteurs importants qui permettent d'expliquer les "variations" de l'estime de soi : par exemple, les personnes ayant des stigmates invisibles souffrent plus d'une baisse d'estime de soi que ceux dont les stigmates sont visibles (peu d'éléments de comparaison possible). Au sein de l'endogroupe, le sentiment de respect à l'intérieur de celui-ci entraîne une hausse de l'estime de soi et une moindre importance accordée à la dévalorisation faite à l'endogroupe. Même les comparaisons ascendantes dans l'endogroupe discriminé augmentent l'estime de soi alors que c'est tout le contraire dans un groupe dominant.

De plus l'effet de la stabilité et de la chronicité de la discrimination entraîne une baisse de l'estime de soi, ce qui entraîne par conséquent des blocages dans la stratégie d'attribution à la discrimination.

Citons encore, selon les auteurs, différents aspects à prendre en compte. En fait, la « valeur thérapeutique » (sur l'estime de soi) de l'attribution à la discrimination dépend de la stabilité de discrimination (s'attendre à en être encore victime), à des aspects de consensus perçu ("acte d'une personne isolé" versus "société perçue comme raciste dans son ensemble") et à la légitimité ("est-ce que c'est justifié par la personne discriminée ?"). Ces trois facteurs déterminent si la reconnaissance de la discrimination est salutaire ou non. Ainsi, lorsque l'attribution est faite à des causes stables cela entraîne une hausse du désespoir et de la résignation. De fait, la responsabilité personnelle du stigmate ou une perception de la légitimité (stigmate justifié) entraîne une baisse de l'estime de soi. La perception de l'illégitimité de la discrimination entraîne une baisse de l'estime de soi et des troubles psychiques.

Nous retrouvons dans cette approche récente du stigmate des éléments qu'avait entrevu Erving Goffman. Pour lui, c'est la personne stigmatisée elle-même qui va progressivement, par expérience, devenir de plus en plus habile dans la gestion de ces interactions. Pour cela, elle va devoir apprendre les structures de l'interaction : « à considérer leurs efforts [ceux des personnes stigmatisées], il arrive donc que l'on relève certains traits des interactions qui, sans cela, sembleraient trop naturels pour qu'on les relève »[42]. A travers sa « sociologie des circonstances », Goffman construit l'image des besoins qu'y sont, à travers les "façons de parler", les façons de "garder la face" ou encore

[42] GOFFMAN, E., 1975, op. cit., p.125.

des façons de "contrôler l'information", autant d'outils pour éviter la stigmatisation. Il nous entraîne à nouveau sur la scène d'un théâtre, un "théâtre social", où nous pouvons dès lors retrouver son propre personnage, où nous pouvons prendre la mesure et la portée des « règles incorporées » qui nous sont nécessaires à la vie sociale.

Ainsi, le stigmate, comme « attribut qui jette un discrédit profond sur celui qui le porte »[43], constitue une atteinte majeure à la personne même. Privée de cette respectabilité, elle est rendue incapable d'accéder au jeu social, puisqu'elle ne peut défendre une « valeur sociale positive ». Elle ne peut avoir une existence et une place dans l'ordre social. Avec Goffman, la stigmatisation dévoile toute l'importance des interactions dans le jeu de l'intégration sociale, et l'impossibilité, pour le stigmatisé, de lui permettre à la fois la construction positive de soi et la possibilité d'une vie sociale. Dans ces conditions discrimination raciale et stigmatisation sont bien entendu liées. C'est parce qu'un groupe minoritaire est stigmatisé à travers une catégorisation "racial" ou "ethnique", c'est parce que la discrimination raciale se fait sur une base raciale ou ethnique que le groupe est stigmatisé et subit des discriminations raciales. Les deux s'alimentent alors dans une relation circulaire : la stigmatisation produisant de la discrimination raciale et cette dernière produisant en retour de la stigmatisation, par un effet que nous pouvons qualifier de « rétroaction négative »[44].

Attributions causales et dissonance cognitive

Pour comprendre les comportements sociaux et en particulier comment nous percevons nos comportements ou ceux des autres le concept d'attribution causale[45] est fondamental. Le processus d'attribution s'intéresse à « la façon dont les gens s'attribuent les

---

[43] Op. cit., p.13.

[44] Pour mobiliser un terme propre à l'analyse systémique et qui se traduit également par un système qui s'auto-alimente.

[45] Voir par exemple pour les premières études sur la question de l'attribution HEIDER, F., The Psychology of Interpersonal Relations, New York, Wiley, 1958 ou encore JONES, E. E., et DAVIS, K. E., From Acts to Dispositions : The Attribution Process in Person Perception, in, BERKOWITZ, L. (dir.), Advances in Experimental Sociol Psychology, vol. 2, Orlando, Academic Press, 1965.

causes de leurs comportement ou du comportement des autres »[46] et procède par inférence permettant d'expliquer les causes d'un événement ou de déterminer les dispositions d'une personne donnée.

L'attribution causale permet aux gens de comprendre, organiser et concevoir des croyances et des schémas leur donnant la possibilité d'attribuer un sens à leur environnement social. Nous sommes toujours là dans une activité qui tente de donner sens au monde qui nous entoure : comme les représentations et à l'inverse de la science qui cherche à déterminer le « pourquoi » et le « comment » des choses, l'attribution causale répond plutôt que les choses sont ce qu'elles sont « parce que ». Comme l'indique Roland Vallerand[47], si les gens ressentent une motivation profonde à comprendre leur environnement, elle permet ainsi de définir une cause perçue mais n'assure en rien l'objectivité de l'attribution causale ainsi réaliser, elle peut tout être erronée.

Ainsi selon Bernard Weiner[48] nous pouvons distinguer trois dimensions dans l'attribution : le lieu de causalité permettant de distinguer la perception de l'origine de la cause de l'action, la stabilité temporelle et la contrôlabilité par le sujet de la cause.

On peut ainsi différencier des causes interne et externe à la personne, c'est-à-dire dont les déterminismes émanent de la personne ou bien de l'environnement, des causes stables ou instables, c'est-à-dire pouvant évoluer ou non dans un avenir proche et enfin des causes contrôlables ou incontrôlables.

Pour Jean-Claude Deschamps et Alain Clémence lorsque l'attribution est internalisée on parle de facteur dispositionnelle, lorsqu'elle est externalisée on parle de facteur situationnelle[49].

Il existe différents biais d'attribution mis en évidence par les recherches : l'erreur fondamentale d'attribution[50] qui souligne la

---

[46] GRUSEC, J., Le rôle des explications causales dans l'internalisation des valeurs, in, BEAUVOIR, J.-L., DOISE, W., et DUBOIS, N. (dir.), La construction sociale des valeurs, Grenoble, PUG, 1999, p.283.

[47] VALLERAND, R. (dir.), Les fondements de la psychologie sociale, Montréal, Gaétan Morin, 1994.

[48] WEINER, B., Achievement Motivation and Attribution Theory, Mornistown, General Learning Press, 1974.

[49] DESCHAMPS, J.-C., et CLEMENCE, A., L'attribution. Causalité et explication au quotidien, Neuchätel, Delachaux et Niestlé, 1990.

tendance pour une personne à attribuer les échecs à des causes externes et les succès à des causes internes. Ce biais de sur-attribution dispositionnelle permet de nous donner l'illusion d'un contrôle. Tandis que la norme d'internalité, selon Jean Claude Deschamps et Jean-Léon Beauvois[51] met en évidence la valorisation sociale des explications des comportements et aussi des renforcements qui accentuent le « rôle causal de l'acteur ». Jean-Léon Beauvois établi ainsi que les individus qui font appel à une explication des événements en termes dispositionnels sont socialement valorisés, la norme d'internalité apparaissant comme une norme sociale des « sociétés libérales ».

De plus certains individus, selon Jacques Py et Alain Somat[52], perçoivent le caractère normatif des explications causales internes des événements et cette connaissance appelée « clairvoyance normative » est une connaissance du caractère normatif ou contre normatif d'un type de comportements sociaux ou d'un type de jugements. Elle n'est pas dépendante du degré d'adhésion normative mais permet de comprendre en particulier les rapports de pouvoirs. Il faut rajouter que le critère l'internalité - externalité dans l'attribution causale semble sensible à la culture des personnes et à la position sociale également[53].

En dehors de ces questions d'attribution causale relevant de l'explication de ses propres comportements, ce concept permet, comme nous l'avons dit, également de comprendre la catégorisation et la formation d'impression sur une situation, l'explication des comportements d'autrui.

Une première approche permet de voir que ce type d'attribution peut correspondre à une « heuristique d'ancrage d'ajustement »[54], dans ce

---

[50] ROSS, L., The Intuitive Psychologist and his Shortcomings: Distortions in the attribution process, in, BERKOWITZ, L. (dir.), Advances in Experimental Sociol Psychology, vol. 10, Orlando, Academic Press, 1977, pp.173-240.

[51] DESCHAMPS, J.-C., et BEAUVOIS, J.-L., La psychologie sociale. Des attitudes aux attributions, Tome 2, Grenoble, PUG, 1996.

[52] Voir par exemple JOUFFRE, S., PY, J., et SOMAT, A., Norme d'internalité, norme de consistance et clairvoyance normative, in, Revue Internationale de Psychologie Sociale, Tome 14 n°2, 2001.

[53] Voir à ce titre GUIMOND, S., et DIF, S., Les relations interculturelles et la psychologie sociale, in, La psychologie sociale. La construction sociale de la personne, Tome 4, Grenoble, PUG, 1999, pp.157-172.

[54] Voir LEYENS, J.-P., et BEAUVOIS, J.-L., L'ère de la cognition, PUG, Grenoble 1997, p.56. On retrouve ici, selon nous un phénomène proche de la théorie de la

cas l'attribution est séquentielle, alternant des phases d'évaluation, de corrections, puis d'évaluation à nouveau permettant que le jugement s'ajuste progressivement et par paliers. Dans un premier temps la personne infère éventuellement la responsabilité de l'individu, dans une seconde phase il évalue les caractéristiques de la situation et ajuste son jugement. Lorsque la première phase correspond à une attribution dispositionnelle en réponse au principe de la norme d'internalité, on parle également d'erreur fondamentale d'attribution puisqu'il n'y a en fait pas objectivement de raison de privilégier une cause interne plutôt qu'externe.

Toutefois la phase d'évaluation - ajustement de l'attribution est fortement soumise au contexte et aux motivations de la personne, elle dépende en particulier de la pression temporelle, de l'attention de la personne, de l'état émotionnel, de la nécessité de justifier ou non son évaluation, etc. Tout comme l'attribution dépend de toute manière de la contingence de la situation, ne serait-ce que par l'histoire de la personne en particulier (rapport à des événements récents ou passé, etc.). L'attribution causale fait donc ainsi appel aux catégories de la personne et à ses schémas de pensée, à ses catégories d'explication qui fournissent un système d'attentes qui influencent ses jugements.

Il existe un rapport dialectique entre l'attribution causale, la catégorisation sociale et la formation d'impression et l'attribution de comportements concernant une personne appartenant à ce groupe par le modèle de l'« heuristique d'ancrage ajustement ».

Ainsi la formation d'impression, à travers le modèle continu de formation des impressions, est liée à la question de la catégorisation sociale dans la perception du monde social.

Dans la perception faite d'une personne, intervient une alternance de catégorisations d'information reçue, encodant le réel avec des périodes ou l'information est accumulée de façon neutre. Par la suite toute information nouvelle est perçue, catégorisée et rationalisée de façon à ce qu'elle soit rendue cohérente avec la catégorie existante par un jugement catégoriel. Mais l'information donne également la possibilité d'accéder à une phase de correction de la catégorisation, en fonction de la nature même de l'information, de la motivation de l'instance perceptive et de son attention.

---

représentation sociale concernant l'ancrage des représentations sociales dans le noyau central et dont nous avons parlé de façon très rapide.

Ces attitudes perceptives permettent à une personne de se faire une idée d'une autre personne ou d'un fait à partir d'un nombre restreint d'information et ainsi de créer une catégorie stable, malgré des informations ultérieures divergentes. Elles introduisent des « biais de confirmation » dans le jugement dus à des catégorisations hâtives en minimisant de ce fait l'importance d'informations ultérieures infirmant le premier jugement. Nous indiquons dans la figure suivante quelques exemples d'opinions attributives en fonction des trois dimensions que relève Bernard Weiner pour les attributions causales.

Fig. 1 : Exemple d'attribution causale en fonction de ses dimensions selon Bernard Weiner, appliquée aux relations interethniques : « je suis racisme parce que… »

	Stable		**Instable**	
	Contrôlable	**Incontrôlable**	**Contrôlable**	**Incontrôlable**
Interne	« c'est dû à mon éducation familiale »	« c'est dans la nature humaine »	« je ne connais pas d'étranger, ils me font peur »	« je n'aime pas les étrangers, c'est comme ça »
Externe	« les jeunes des banlieues sont violents »	« la religion islamique est une religion intolérante »	« il y a de plus en plus d'étrangers dans les cités »	« il n'y a plus assez de travail pour tout le monde aujourd'hui »

L'attribution causale permet pour les personnes de construire des explications du monde et de les mettent en œuvre de façon « ad hoc » dans différentes situations ou elles doivent expliquer leurs comportements ou différents faits ou encore pour prendre des décisions. Ces attributions causales constituent autant de savoirs de sens commun, de savoirs sociaux stockés et mobilisables à partir de la mémoire de la personne.

Ce type de savoir qui lie cause et conséquence d'un acte est appelé « schéma causal » par Harold H. Kelley, qu'il définit comme « une conception générale que la personne a concernant la manière dont certains types de causes interagissent pour produire un type d'effet

particulier […] [il] permet d'intégrer et d'utiliser des informations acquises à des occasions spatialement et temporellement distinctes »[55] .

Un autre élément qui permet d'éclairer la question des modes de raisonnement et des formes d'explication fait appel concept d'« anthropologies »[56]. Ce sont un autre type de savoirs qui peuvent être mobilisés comme des visions du monde et qui sont autant de « théories pratiques » donnant sens à la réalité de la nature humaine. Elles permettent donc en constituant un réservoir de savoirs sur celle-ci d'expliquer les relations avec les autres et entre les groupes. Ce réservoir est plus ou moins important allant de quelques "connaissances" à de véritables théories extrêmement cohérentes sur la nature humaine, portant sur différents domaines d'explications sociales.

Ces théories du monde social, ces savoirs sociaux sont donc une autre façon d'appréhender les modes d'inférence et les attributions causales. Nous pouvons les rapprocher de la question des croyances qui structurent notre appréhension du monde. Ainsi selon Bernard Weiner[57], trois grands « systèmes de croyances » peuvent être identifiés qui structurent les attentes et les attributions des personnes : les croyances en un monde explicable qui engendrent la conviction de pouvoir établir une relation de causalité entre des événements (qui se traduisent par l'existence d'attributions causales), les croyances en un monde contrôlable qui engendre la conviction que quels que soient les événements qui se produisent on peu les contrôler ou bien les influencer et la croyance en un monde juste qui engendre la conviction que ce qui se produit est juste et mérité.

En effet, si une personne attribue à des facteurs exogènes la raison d'un problème social, il peut le fait ainsi en fonction de sa connaissances du monde social, de son expérience personnelle, directe et indirecte tandis que si face à une même situation une autre personne estime que les personnes de la catégorie sociale concernée sont responsables de

---

[55] Kelley, H. H., Causal Schemata and the Attribution Process, cité in, Deschamps, J.-C., et Beauvois, J.-L., La psychologie sociale. Des attitudes aux attributions, Tome 2, PUG, 1996, p.218.

[56] D'après le concept proposé par Jean-Louis Marie, voir par exemple BALME, R., DUJARDIN, P., et MARIE, J.-L., L'ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines, Paris, L'Harmattan, 2002.

[57] Voir WEINER, B., 1974, op. cit. et WEINER, B., Human motivation, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1980.

leurs situation, le jugement sera différent dans les deux cas où la situation est considérée comme provenant d'une cause endogène ou exogène.

Ces savoirs concernent donc la vie pratique autant que des domaines plus éloignés de l'expérience immédiate de l'individu et ce sont ces savoirs que la personne peut mobiliser pour prendre position et juger. Tous ces savoirs sont des catégorisations, des schèmes, des structures de connaissance systématiquement mis en œuvre.

Si certains sont issus de l'expérience directe, d'autres proviennent d'autres sources d'informations et concernent des objets qui sont très éloignés des préoccupations pratiques de la personne. Globale elles sont fortement dépendantes du contexte des socialisations primaires et secondaires de la personne, de son degré de connaissance du problème social posé, comme autant de variables qui influent sur les schémas causaux dont il dispose. Lorsqu'une personne forme un discours sur un problème social comme la discrimination sociale ce sont en fait tous ces éléments qui s'expriment à travers lui et ses représentations du monde construites à partir d'eux.

Éléments de conclusion

Appliquer à la question de la victimisation, ces différentes notions nous permettent d'éclairer ce qui se joue dans les différentes façons d'appréhender l'enjeu de la victimisation dans la lutte qui oppose les tenants du discours victimaires des victimes de discrimination

Le processus de victimisation, qui traduit selon nous les effets sensibles de la discrimination racistes subie par la personne du groupe dominé, semble être un aspect saillant et central, un objet de domination dans la représentation sociale qui est faite de la discrimination raciale. De ce fait, être capable de définir ce que signifie le terme de « victimisation », par les uns ou les autres des deux groupes est un enjeu fondamental de « pouvoir » dans le rapport de domination et dans la relation intergroupe : lorsqu'il est affiché par les personnes du groupe minoritaire il traduit la volonté d'être reconnu comme victime de discrimination, de reprendre le pouvoir à nouveau sur sa propre destinée, mais lorsqu'il est pris en compte par les personnes du groupe majoritaire il traduit l'antagonisme des positions de la personne en fonction sa façon de percevoir la réalité des discriminations raciales. Pour les uns le discours de la victime n'est qu'une façon de cachée et de rejeter sur les

autres des causes qui seraient en faite inhérente à elle, pour les autres qui reconnaisse toute la portée des réalités discriminatoires vécues il va dans le sens des victimes contre le système qui les produit. L'intérêt réside ici dans cet antagonisme éventuel entre la volonté ou non de reconnaissance des personnes comme victimes de discrimination, conjugué à la présence ou non de convictions/opinions/perceptions s'opposant à la discrimination raciste, qui sont certes socialement valorisée aujourd'hui dans la société française[58], mais qui ne vont pas tant que cela de soit, parce qu'elles remettent en cause le système social dans son ensemble qui les portent en même temps qu'il porte les discriminations raciales : paradoxe fatal. Le terme racial accolé à la discrimination, euphémisé de raciste est symbolique de ce paradoxe.

Si les représentations sociales sont des formes de pensées du sens commun, elles permettent aux individus et aux groupes auxquels ils appartiennent de décoder, de donner du sens à leurs conduites, de comprendre et de construire socialement la réalité, et d'avoir ainsi un langage commun. Inversement comprendre les mécanismes de décodage de la réalité mobilisés par les personnes concernant le discours de la « discrimination raciale » et leur permettant d'expliquer en fait les croyances et les opinions qu'ils utilisent (à partir de leurs différentes représentations sociales qu'ils mobilisent pour parler de la discrimination raciale) permettent donc d'accéder à ces représentations sociales. Dans cet accès, le décalage qui se produit dans le discours en raison de l'antagonisme dont nous venons de parler, est révélateur de l'opposition entre les normes sociales valorisées aujourd'hui (anti-racisme, lutte contre la discrimination raciste), but recherché par l'institution et relayé par la personne (« intégration » par l'insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère), convictions personnelles (anti-racisme versus racisme) et les préjugés et stéréotypes intégrés (biais d'appartenance à l'endogroupe vs racisme latent vs vrai racisme), mais surtout en opposition à l'impossibilité chronique de la société française aujourd'hui à penser une égalité effective, qui puisse s'incarner vraiment dans une capacité à construire une inégalité différentielle et réelle de

[58] Nombre d'études partent de ce constat pour étudier à la suite de Thomas F. Petitgrew la question de l'expression du racisme, voir pour cela par exemple Pettigrew, T. F., et Meertens, R. W., Le racisme voilé : dimensions et mesure, in, Wieviorka M., racisme et modernité, Paris La découverte, 1993, pp.109-126.

traitement au service de l'égalité de tous prenant donc en compte les mécanismes de domination à l'œuvre en son sein.

Yvon Fotia, sociologue, rédacteur en chef de la revue sur internet « Les Figures de la Domination », postmater@lesfiguresdeladomination.org

Pour citer cet article :
Yvon Fotia, «Discrimination raciste : de quoi parle-t-on ?», Les Figures de la Domination *[En ligne], Numéro 1 - La discrimination raciste, Revue - "Les Figures de la Domination", mis à jour le : 26/06/2009,*
URL : http://www.lesfiguresdeladomination.org/index.php?id=141.